

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2026-138

« COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2026, le mercredi 24 juin, à 18h00, le Conseil de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Lhuis, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.

Date de convocation : jeudi 18 juin 2026 - Secrétaire de séance : Marcel JACQUIN

Nombre de membres en exercice : 85 - Nombre de présents : 71 - Nombre de pouvoirs : 8 - Nombre de votants : 79

Étaient présents et ont pris part au vote : Daniel FABRE, Liliane FALCON, Aurélie PETIT, Christian de BOISSIEU, Marie-Christine SEYTIER, Jean-Marc RIGAUD, Philippe BROYER, Jean-Pierre BLANC, Rémi CHRISTIN, Marine PELISSIER, Mohamed ABBES, Vincent MANCUSO, Elodie WIMMER, Dominique DELOFFRE, Lionel MANOS, Laurent BOU, Frédéric PELLEGRIN-ROMEGGIO, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Serge MERLE, Mireille MARTINEZ, Jean-Louis GUYADER, Clément TARPIN-LYONNET, Claire ANDRE, Emilie LAGRUT, Gérard BROCHIER, Serge GARDIEN, Joël MATHY, Alexandre NANCHI, Yann GOAZIOU, Walter COSENZA, Jérôme GANDON, Patrice MARTIN, Emmanuel GINET, Alexandre JOUX, Jean-Pierre GAGNE, Danielle BERRODIER, Franck PLANET, Claire RAMONDOT, Jean-Luc RAMEL, Elisabeth LAROCHE, Jean-Alex PELLETIER, Régine GIROUD, Frédéric TOSEL, Patricia PONCEBLANC, Samir HABI, Franck VOLLAT, Emmanuel SIMONNET, Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Nathalie MICOLAS, Fabien THOMAZET, Valérie CAUWET DELBARRE, Pascal COLLIGNON, Lionel CHAPPELLAZ, Franck CHAPITEAU, Béatrice DALMAZ, Yves VENÇON, Marie-Françoise PICOLO, Florence RIESSER, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Pascal VETTARD, Pascale VERSAUD, Morgan CORNEFERT, Estelle BARBARIN, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Philippe BERTRON, Nathalie NOUET, Eric BEAUFORT

Étaient excusés et ont donné pouvoir : Daniel GUEUR (à Daniel FABRE), Stéphanie PARIS (à Liliane FLACON), Sylvie SONNERY (à Jean-Pierre BLANC), Eric MAITRE (à Denis JACQUEMIN), Estelle GROSCLAUDE (à Clément TARPIN-LYONNET), Gaël ALLAIN (à Emilie LAGRUT), Roseline PIRET (à Walter COSENZA), Alexia MACREZ (à Yann GOAZIOU)

Étaient excusés et suppléés : François COUROUBLE (par Danièle MAUFFREY)

Était excusé : Françoise GARIBIAN, Eric GAILLARD, Cécile VIGIER

Étaient absents : Serge GOMES, Lionel KLINGLER, Nazarello ALONSO

Objet : Acquisition d'un bien immobilier situé sur la commune de Saint-Sorlin-en-Bugey (parcelle cadastrée ZA 368), réserve foncière dans le cadre du projet d'itinéraire cyclable Lagnieu-PIPA

VU l'axe 4.4 du Projet de Territoire ;

VU la délibération n°2021-205 du 16 décembre 2021, approuvant le schéma cyclable de la communauté de communes ;

Considérant la déclaration de cession par l'Etat d'une parcelle de terrain cadastrée ZA 368 d'une surface de 190 m² au montant proposé de 60 euros, située sur la commune de Saint-Sorlin-en-Bugey, reçue le 6 septembre 2025.

Attendu qu'en application des articles L 240-1 à L 240-3 du Code de l'Urbanisme, il est accordé aux établissements publics de coopération intercommunale, un droit de priorité sur tout projet de cession d'un immeuble appartenant à l'Etat.

Attendu le souhait de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain d'acquérir cette parcelle dans l'objectif de création d'une réserve foncière à proximité du projet d'itinéraire cyclable Lagnieu-PIPA, confirmé auprès des services de l'Etat le 06/10/2025.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le projet d'acquisition de ladite parcelle.
- AUTORISE le président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer l'ensemble des documents se rapportant au projet.
- DIT que les crédits correspondants sont inscrits aux budgets 2026 et suivants.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,

Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 02/07/2026

Publiée

Le Président, Jean-Louis GUYADER

06 JUL. 2026

Pour le président et par délégation,
Le 1^{er} vice-président,
Marcel JACQUIN

